

Chers présidents, Chers membres des Apel d'établissement, chers amis,

Nous espérons que vous allez bien, et que cette période de confinement se passe le mieux possible pour vous et votre famille.

Voici notre lettre d'information hebdomadaire n°3. Elle concerne notamment les épreuves du brevet, du baccalauréat, de Parcoursup et des sujets Post Bac.

Vous pouvez la faire suivre aux parents d'élèves de votre établissement, si vous le souhaitez. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que les informations contenues dans cette Lettre peuvent être rapidement obsolètes, du fait de l'actualité.

1. Concernant les épreuves du brevet, du baccalauréat, du BTS (point au 3 avril 2020)

Comme vous l'avez peut-être entendu, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé ce jour que **"l'ensemble des épreuves du brevet et du baccalauréat général, technologique et professionnel sera validé en contrôle continu"** en 2020.

Pourquoi ce choix ? *"Il n'est pas possible que les élèves puissent passer le bac dans les conditions qui étaient celles des années précédentes", a dit le ministre. La formule retenue "va permettre de travailler tout au long du mois de juin jusqu'au 4 juillet et donc de rattraper des semaines de cours. Nous avons donc écarté une solution mixte qui aurait consisté à faire passer une ou deux épreuves aux élèves et de valider le reste en contrôle continu."*

Pour le brevet : *"Pour les élèves de troisième, le diplôme sera obtenu à partir de des notes que l'élève aura obtenu durant les trois trimestres, à l'exception des notes obtenues pendant la période de confinement, dans les disciplines concernées." Ces notes dites "de confinement" "ne compteront pas dans le contrôle continue parce que tous les élèves ne sont pas à la même enseigne. En revanche, cette période devrait permettre de préparer ce qu'on va réussir au troisième trimestre. Tous les élèves auront donc cours jusqu'au 4 juillet, autrement dit, un élève doit être là jusqu'au bout pour avoir son diplôme national du brevet."*

Pour le bac français : *"La note de l'épreuve écrite du baccalauréat de français sera la moyenne des notes obtenues par l'élève tout au long de l'année dans cette discipline. Là aussi, nous ne prenons pas en compte les notes obtenues lors de périodes de confinement, mais par contre, les épreuves orales de français, elles, sont maintenues. Nous l'organiserons à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet si les conditions sanitaires le permettent."*

Pour le bac général et technologique : *"L'ensemble des épreuves sont validées par la note obtenue dans les disciplines concernées. On se basera sur le contrôle continu des trois trimestres, à l'exception des notes obtenues pendant la période de confinement. Les notes déjà attribuées aux épreuves anticipées de première sont gardées, donc le baccalauréat de français de l'année dernière. Il y aura un jury d'examen pour examiner les livrets des élèves. Autrement dit, le contrôle continu est examiné par un jury d'examen présidé par un inspecteur général dans chaque département de France et, le cas échéant, ce jury valorisera l'engagement et les progrès de l'élève."*

Sur les BTS : *"Je donnerai des détails avec la ministre de l'enseignement supérieur au cours des prochains jours. Mais c'est la même logique qui vaudra pour le BTS, avec un contrôle continu et un diplôme validé par un jury d'examen présidé dans chaque académie par un universitaire et par un inspecteur général."*

Sur les rattrapages : *"C'est un point sur lequel je veux insister tout particulièrement : l'assiduité des candidats. Encore une fois, le fait de rester jusqu'au 4 juillet est une condition sine qua none pour obtenir le diplôme. Les candidats ayant obtenu entre 8 et 10 pourront passer des oraux de rattrapage dans les conditions habituelles. Autrement dit, nous gardons le principe de rattrapage au début du mois de juillet."*

Sachez que lors de notre rendez-vous téléphonique hebdomadaire avec le Recteur de l'Académie de Paris, il nous a été indiqué qu'il est possible de joindre leurs services :

- via le [formulaire en ligne "Parents contactez-nous"](#) pour toute question relative aux bourses ou aux affectations (collège ou lycée)
- via le numéro vert à destination des familles : 0800 200 144 mis en place pour répondre plus spécifiquement aux questions relatives à la continuité pédagogique

APEL DE L'ACADEMIE DE PARIS

9 boulevard Saint-Denis 75003 PARIS

Tél. : 01 47 42 62 29 apel-paris@apel75.com

www.apel75.com - www.facebook.com/APELdeParis

via deux lignes téléphoniques à destination des parents qui seront mises en service à partir du 9 avril 2020 :

- numéro pour les questions liées aux affectations : 01 44 62 43 99
- numéro pour les questions liées aux bourses : 01 44 62 46 97

Enfin, la rubrique Parents / Elèves du site de l'Académie de Paris est régulièrement mise à jour afin de vous informer des actualités https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/j_6/accueil .

Pour de plus amples informations, consultez le site de l'Education nationale : <https://www.education.gouv.fr/>

2. Concernant Parcoursup

Voir la [Foire aux questions du Ministère de l'éducation nationale mise à jour le 25 mars 2020](#), en particulier la question page 11 sur les modalités d'accompagnement prévus pour Parcoursup.

Le calendrier Parcoursup est maintenu. La confirmation des vœux pour compléter les dossiers devait se faire au plus tard hier, jeudi 2 avril.

Quelques services d'assistance :

- Le numéro vert 0800 400 070 était ouvert exceptionnellement jusqu'à 20 heures ce jeudi 2 avril,
- par mail via la rubrique contact depuis le dossier Parcoursup,
- [La page conseil](#),
- Les réseaux sociaux :
 - https://twitter.com/parcoursup_info
 - <https://www.facebook.com/ParcoursupInfo>

Les candidats recevront prochainement un message de Parcoursup les invitant à consulter toutes les précisions de leur dossier pour chacun des vœux concernés.

Chaque formation mettra en place une organisation adaptée pour examiner tous les dossiers comme prévu de début avril à mi-mai afin d'envoyer les réponses aux candidats à compter du 19 mai.

APEL DE L'ACADEMIE DE PARIS

9 boulevard Saint-Denis 75003 PARIS

Tél. : 01 47 42 62 29 apel-paris@apel75.com

www.apel75.com - www.facebook.com/APELdeParis

3. Concernant les aménagement des concours et examens nationaux

- **Report des concours Paces** : [Les nouvelles dates du concours PACES sont connues](#)
- **RENASUP** (Réseau des établissements de l'enseignement supérieur de l'Enseignement catholique) : [Consultez les Lettres Flash de RENASUP.](#)
 - **Lettre Flash du 30 mars** (non encore en ligne) : [Ordonnance n°2020-351 du 27 mars portant sur la réorganisation des concours et examens](#) (voir chapitre 1^{er}, article 2)
 - **Lettre Flash du 2 avril** (non encore en ligne) : précisions concernant les concours post CPGE, Post Bac et les Admissions sur Titre 1^{ère} année (titulaire d'un niveau L2) et 2^{ème} année (titulaire d'un niveau L3)
 - Abandon des épreuves orales pour les écoles de management
 - Les écoles d'ingénieurs tiennent à ces épreuves dans leur process de sélection : un calendrier suffisamment sécurisé sera communiqué en début de semaine prochaine et ne devrait pas être sujet à de nouvelles modifications
 - [Concours Accès](#) : les écoles de la [FESIC](#) (ESSCA, IESEG) et l'ESDES qui recrutent par ce concours Post Bac ont annoncé renoncer aux écrits comme aux oraux au profit d'un examen approfondi des dossiers des candidats. A noter les spécificités d'évaluation des établissements seront prises en compte.
 - Les banques [Ecricome Tremplin 1](#) et [2](#) et Passerelle 1 et 2 organisent une procédure d'admission sur dossier : inscriptions jusqu'au 7 avril, remise des dossiers (composition communiquée incessamment) entre le 14 et 20 avril
 - [Communiqué de la Conférences des Grandes Écoles sur les droits d'inscriptions](#)
 - **Écoles post bac** : la plupart d'entre elles ont renoncé aux entretiens oraux y compris en distanciel.

- **Concours d'accès aux Grandes Ecoles** : Dans le même mouvement que les autres Ecoles Post Bac, les **IEP** confirment le remplacement des écrits par une étude des dossiers sans demande de pièces complémentaires. Des messages ont été envoyés aux candidats leur indiquant :

« La question des critères généraux de prise en compte des dossiers pour décider de l'admission. D'ici à la fin de cette journée (lundi 30 mars), nous entrerons sur l'application Parcoursup les paramètres de l'admission sur dossier. Il y sera indiqué que nous nous appuyerons sur les éléments suivants : les notes des bulletins scolaires des classes de 1ère et de Terminale ainsi que les notes écrites et orales du baccalauréat de français, notes qui seront affectées, le cas échéant, d'une pondération. Le choix des matières prises en compte sera lié aux disciplines habituellement évaluées lors du concours écrit ainsi qu'à des disciplines centrales des différentes séries du baccalauréat dans lesquels les candidates et candidats sont inscrits (bac 0) ou dont elles ou ils sont issu(e)s (bac+1). Il pourra être tenu compte de la fiche avenir. Il pourra également être tenu compte, pour les candidates et candidats Bac+1, des résultats obtenus au baccalauréat 2019. Il ne nous est pas possible, au vu des délais très courts d'ici à la date limite du 2 avril et des règles collectives qui permettent le fonctionnement de Parcoursup, de demander des éléments complémentaires. »

4. Des liens pour vous aider :

- **ONISEP en ligne** : En raison du confinement les services de l'ONISEP donnent accès aux jeunes et leur famille à la documentation en format numérisé via le lien : <https://lekiosqueenligne.onisep.fr/>, Bouton « connexion » puis entrer le login et le mot de passe identiques « **onisep2020** »
- **CIDJ** : on peut dialoguer avec les conseillers orientation du CIDJ en direct quand ils sont connectés, sinon ils répondent aux questions en différé : <https://www.cidj.com/tchatter-avec-un-conseiller>
- **L'ÉTUDIANT** : de nombreuses informations sur leur site : <https://www.letudiant.fr/tag/coronavirus.html>
- **Apel nationale** :
 - [Message de Gilles Demarquet, président de l'Apel nationale, à tous les parents](#)
 - Conseils aux familles pour vivre le confinement :
<https://www.apel.fr/covid-19.html>

- Vous souhaitez témoigner pendant le confinement ?
<https://www.apel.fr/covid-19/vos-temoignages-pendant-le-confinement.html>
- **Enseignement catholique :**
 - [Préparer les concours confinés](#)
 - [Parcoursup Concours post bac et Stages](#)
- **Soutien psychologique pour les étudiants :** [Les étudiants en préparation du diplôme d'État de l'école des psychologues praticiens, Psycho Prat, proposent d'apporter une écoute et un accompagnement aux étudiants des écoles du supérieur.](#)
- **Diocèse de Paris / Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris :**
 - Message de Monseigneur Michel Aupetit du 30 mars 2020 :
<https://www.paris.catholique.fr/crise-sanitaire-covid-19-message-53737.html>
 - Prière du pape François
https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=USZaRyW4GKc&feature=emb_logo
 - Messe des Rameaux : La Messe télévisée du Jour du Seigneur sur France 2 (dimanche 10h30) sera célébrée par Monseigneur Patrick Chauvet, recteur-archiprêtre de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, qui nous a accueilli de nombreuses fois à Notre-Dame pour notre messe des familles <https://www.lejourduseigneur.com/nos-programmes/>
 - DDEC75 : N'hésitez pas à vous abonner à la page d'information du site de la direction diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris <http://www.ec75.org/-communiquer>

Nous remercions Fabienne Vachette, responsable du service ICF de l'Apel de Paris, et Frank Bergeon, secrétaire général administratif, d'avoir participé à la réalisation de cette Lettre N°3.

Nous entrons désormais en période de vacances scolaires pour deux semaines.

A toutes et tous, restons vigilants, prenez soin de vous et de votre famille, et n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements pendant cette période.

Cordialement,

**Guillaume Delpit, Président,
Et les membres du Conseil d'administration de l'Apel de Paris**

APEL DE L'ACADEMIE DE PARIS

9 boulevard Saint-Denis 75003 PARIS

Tél. : 01 47 42 62 29 apel-paris@apel75.com

www.apel75.com - www.facebook.com/APELdeParis